

Association des parents d'élèves de l'école européenne de Bruxelles IV
Parents Association of the European School, Brussels IV
Elternvereinigung der Europäischen Schule Brüssel IV
Associazione dei genitori della Scuola Europea di Bruxelles
Oudervereniging van de Europese School Brussel IV
Асоциация на родителите на учениците от Европейско училище Брюксел IV AISBL
Asociația de părinții elevilor de la Școala Europeană de Bruxelles IV AISBL



Assemblée générale

23 janvier 2014
19.00 h – 23.00 h
Salle Polyvalente
Ecole Européenne de Bruxelles IV
Drève Sainte-Anne, 86, B-1020 Bruxelles

Version française

Invitation, ordre du jour et documents



Convocation

Chers membres,

Conformément à l'article 6.6 des statuts, je suis très heureux de vous inviter à l'Assemblée Générale (AG) de l'APEEE de Bruxelles IV qui aura lieu le jeudi 23 janvier 2014 à 19h00 dans la salle Polyvalente à l'Ecole. Veuillez trouver ci-joint l'ordre du jour et les documents d'accompagnement pour l'AG. L'enregistrement commence dès 18h30.

Alors que tous les parents sont invités à l'AG, seuls les membres effectifs (représentants de classe qui ont payé la cotisation annuelle de 50 €¹) peuvent voter en vertu de l'article 8.2 des statuts

Nous aimerions attirer votre attention sur le fait que l'AG ne pourra délibérer que si au moins un dixième des membres effectifs de l'Association sont présents ou représentés. C'est pourquoi il est demandé aux membres effectifs de se faire représenter par un autre membre effectif porteur d'une simple procuration au cas où ils ne peuvent pas participer à l'AG, et ce conformément à l'article 8.3 des statuts. Un membre effectif peut représenter au maximum trois autres membres effectifs.

Chaque membre - adhérent ou effectif - de l'association, qui a payé la contribution annuelle, peut se porter candidat pour le Conseil d'administration (CA). Pour le moment, il y a 10 postes vacants au sein du CA qui peut compter un maximum de 21 membres (Article 12.1). Les candidats sont invités à se présenter par écrit. Ces présentations seront distribuées aux représentants de classes et publiées sur le site web pour information. La participation au CA requiert une disponibilité considérable pour prendre part activement aux réunions bimensuelles et plus encore pour assumer les fonctions.

Cette invitation et les documents s'y référant sont disponibles sur notre site Web. Quelques versions papier seront disponibles au bureau de l'APEEE. S.v.p., emportez votre propre copie à l'AG, une pièce d'identité si vous êtes un membre effectif et la preuve du paiement si vous avez récemment payé les frais d'adhésion.

Nous nous réjouissons de vous revoir ce 23 janvier 2014.

Cordialement,



Steve O'Byrne
Président de l'APEEE Bruxelles IV
Au nom du Conseil d'Administration

¹ Sur le compte de l'association des parents Bruxelles IV n° **BE34 1325 3154 5590** (DELTA LLOYD)

Ordre du jour

Assemblée générale 23/01/2014

Partie I (19.00 – 20.30) : Exclusivement pour membres

1. Election

- a. Désignation du bureau électoral
- b. Présentation des candidats
- c. Election

2. Rapport sur les activités (a) et présentation des comptes 2012-2013 (b)

Questions/réponses

VOTE de la décharge du CA sur la base du rapport des auditeurs pour l'exercice clos le 31 août 2013.

Partie II (20.30 – 21.30) : Ouvert au public

3. Introduction par le Président de l'APEEE

4. Discussion avec :

- Un représentant du Secrétariat Général des Ecoles Européennes (à confirmer)
- Monsieur Schlabe, Madame Gallas and Madame Ivanauskiene, Directrices adjointes de l'école
- Marie Soder Higgins, Commission, DG HR (à confirmer)
- Monsieur Michael Stenger, Membre de Alumni Europae
- Questions/Réponses

Partie III (21.30 – 23.00) : Exclusivement pour membres

5. Présentation du budget 2013-2014

Questions/réponses

VOTE du budget 2013-2014

6. Présentation et discussion sur les services

Réponse aux questions des parents (coût de la cantine, deuxième service de bus)

7. Présentation et discussion des gros dossiers en cours

Réforme du secondaire / costs sharing

8. Points/Résolutions soumis par les parents

Résolution

Questions/réponses

VOTE de la (des) résolution(s)

9. Résultat des élections

10. Divers

Partie I :

1. Election

Il y a 11 postes vacants cette année. A ce jour, seulement 5 candidatures ont été reçu. La liste complète des postes vacants et des candidatures sera mis sur le site web.

Vous pouvez présenter votre candidature jusqu'au début de l'AG à l'aide du formulaire de candidature.

2. Rapport du Conseil d'Administration (CA) de l'APEEE Bruxelles IV pour l'année scolaire 2012/2013 [Partie (a)] et présentation des comptes 2012-2013 [partie (b)]

Partie (a): Rapport du Conseil d'Administration (CA) de l'APEEE Bruxelles IV pour l'année scolaire 2012/2013

Depuis sa création, l'Ecole Européenne Bruxelles IV est marquée par une augmentation significative de son nombre d'élèves. 2012-2013 n'a pas fait exception à la règle, la population scolaire passant d'environ 1130 à environ 1530² enfants pour l'année objet de ce rapport.

Le déménagement de Berkendael vers notre site définitif a considérablement affecté et surchargé le fonctionnement de l'association dans son ensemble, la gestion des services mais aussi la coopération avec l'école.

La politique d'inscriptions de l'autorité centrale des inscriptions (ACI) et la participation au groupe de suivi des EE ont constitué d'autres challenges pour l'Association.

Ces défis particuliers ont requis du Conseil d'Administration (CA) de l'association et ses collaborateurs une gestion très rigoureuse qui nous a permis de maintenir une école vivante et des services qui ont fonctionné correctement malgré tous les problèmes et retards liés à la nouvelle infrastructure. C'est surtout par une bonne coopération et la volonté de relever tous ces défis pour le bien-être de nos enfants que le CA, en collaboration avec les représentants de classes, a pu réaliser des progrès considérables dans tous les domaines de son champ d'activités.

Le déménagement vers Laeken a sûrement été l'un des plus gros dossiers pour l'APEEE durant l'été 2012 et l'année scolaire 2012-2013. Notre Vice-Présidente pour les Affaires Administrative a pris le dossier déménagement sous sa responsabilité afin d'aider l'équipe qui bien évidemment devait gérer le travail courant au quotidien tout en prenant en surplus l'organisation de la nouvelle école. Ne limitant pas son

² Données publiées dans le document Réf. : 2012-10-D-15-fr-1

effort, notre personnel a presté d'innombrables heures supplémentaires y compris pendant le mois d'août.

Les bâtiments appartiennent à l'Etat belge, le "maître d'oeuvre" était la Régie des bâtiments, la personne de contact avec cette agence fédérale est l'école. Cette structure très compliquée a généré de nombreux courriers et réunions encore durant et de très longs délais pour répondre aux demandes et solutionner entièrement les problèmes concernant les améliorations pour le transport (portails d'entrée), les infrastructures pour la cantine et la sécurité.

L'équipe de l'APEEE : Eric, Stephan et Olivier ainsi que quelques membres du CA ont continué lors collaboration avec les partenaires ci-dessus mais également avec les fournisseurs pour l'installation de la cuisine allant du matériel à la sécurité et à l'hygiène mais aussi aux fournisseurs des bus, avec la police de Bruxelles, les responsables communaux de Laeken, les voisins, etc... Nous avons également aidé l'école en ce qui concerne les appels d'offres pour la maintenance des infrastructures et la fourniture de certains matériels, de la rédaction des spécifications à l'évaluation des offres.

Enfin, le déménagement était prévu pour le 13 août 2012. C'est donc durant le stress de fin d'année scolaire 2012 que notre équipe a commencé à emballer et préparer la nouvelle année scolaire dans de mauvaises conditions, sur le site de Berkendael, les connexions électroniques ayant été désactivées. Après les vacances il est apparu que le nouveau site n'était pas prêt et que le déménagement devait être postposé (sans date précise). Finalement, il s'est déroulé le 28 août.

Sans accès à l'école, sans connexion informatique (réseau et internet), tous les dossiers dans des boîtes, notre équipe a dû gérer l'inscription de tous les services. Après le déménagement, jour après jour, les problèmes sont apparus : pas d'eau ou pression insuffisante mais inondation dans les ascenseurs de la cantine, à la cafétaria, dans le bureau des transports, pas d'électricité, pas de connexion téléphonique (Belgacom ayant coupé par erreur l'un des câbles principaux dans la rue), pas de mont-de-charge, problèmes avec certaines casseroles électriques, avec l'adoucisseur d'eau et partant le lave-vaisselle électronique qui ne fonctionnait pas avec de l'eau dure, pas d'accès aux réfrigérateurs, travaux dans les bureaux.

Si après le chaos des premiers mois beaucoup de problèmes ont été résolus, certains ont perduré toute l'année scolaire: connexions téléphoniques toujours faibles, gestionnaires transport et périscolaire partageant le même bureau, pas assez d'armoires pour le matériel périscolaires

Ce déménagement fut donc une très mauvaise et très difficile expérience mais nous pouvons être fiers de nous et adresser un **TRES TRES GRAND MERCI A TOUTE NOTRE EQUIPE.**

Enfin, il faut rappeler que bien que nous soyons sur le site définitif, nous sommes toujours une jeune école et une jeune association et que nous n'aurons pas atteint notre "vitesse de croisière" tant qu'un cycle complet d'étude n'aura pas été accompli entièrement. L'organisation du cycle supérieur a réservé, réserve et réservera

encore de nombreuses surprises tant à l'école qu'à l'association. Nous devons donc compter sur la collaboration et la compréhension de tous, tant des aînés qui sont de véritables cobayes que des plus jeunes qui pourront, eux, bénéficier de l'expérience acquise.

Le Conseil d'Administration (CA)

Après l'Assemblée Générale, en décembre 2012, les mandats ont été distribués de la manière suivante :

- Erika Schulze, Présidente (jusqu'au 30 juin 2013)
- Steve O'Byrne, Président (depuis le 1^{er} juillet 2013), coordinateur du Somerfest
- Joëlle Salmon, Vice-Présidente Affaires Administratives, membre du comité cantine et coordinateur pour le déménagement et membre du groupe de travail sécurité hygiène
- Martina Sindelar, Vice-Présidente pour affaires pédagogiques (jusqu'en octobre 2013) + Somerfest, coordinatrice des groupes de travail de l'école.
- Nigel Freake, webmaster, projet informatique (depuis février 2013) et Vice-Président Affaires pédagogiques (depuis le 15 novembre 2013)
- Daniella Terruso, Vice-Présidente pour la communication
- Marc Henriques de Granada, Trésorier
- Serge Lebel, Secrétaire
- Maximilian Strotmann, secrétaire back-up
- Sara Conyers Barber, représentante Interparents, responsable pour le Costs sharing et la Réforme du secondaire
- Iseult Lennon Hudson, responsable Costs sharing et réforme du secondaire
- Kunka Ilieva, membre des comités pédagogiques et transport
- Jacobo Lombardini, membre du comité cantine
- Anja Mangels, membre du comité transport
- Pascal Manzano, responsable pour de l'informatique (jusqu'en février 2013)
- Monika Paulus, déléguée au Groupe de Suivi et à l'ACI, groupe de travail SEN
- Carola Streul, responsable pour la cantine et coordinatrice du comité cantine, Interparents jusqu'en Septembre 2013
- Joséphine Usher, responsable pour les activités périscolaires
- Ralph Wischermann, responsable du transport
- Benoît Vandergeeten, membre du groupe de travail Ressources humaines
- Christian Drantmann, responsable du groupe de travail sécurité hygiène.

Rapport du Président sur l'année scolaire 2012/2013

Après un passage difficile et épuisant de Berkendael à Laeken, le Conseil a repris ses travaux après l'Assemblée générale en Décembre 2012, dans un premier temps sous la présidence d'Erika Schulze.

Dès le début, les membres du Conseil se sont de plus en plus impliqués dans les discussions au niveau d'Interparents et avec la direction de l'école sur les difficultés budgétaires du système des écoles européennes dans leur ensemble et pour l'EEBIV en particulier. Ce fut déjà apparent lors de la réunion du Conseil

d'Administration de l'EEB IV en février 2013 (participation Erika Schulze et Marc Henriques de Granada) et clairement confirmé lors de la déclaration du Royaume-Uni en Avril 2013, informant de l'arrêt d'allouer des enseignants détachés (Veuillez-vous reporter pour plus de détails aux rubriques sur la réforme du secondaire et le partage des frais rapportées par Sarah Conyers Barber et Iseult Lennon Hudson). Ces questions étaient aussi les principaux éléments de la réunion Interparents de Février 2013, qui était pour la première fois organisée par l'APEEE Bruxelles IV.

Dans ce cadre, il est à noter que la soi-disant «crise des enseignants" est causée par le fait que les Etats membres envoient de moins en moins d'enseignants. Il en résulte qu'un plus grand nombre d'enseignants sont recrutés localement. Ceci affecte plus encore l'EEB IV que les autres, puisque que nous sommes une école en pleine croissance. Même si une grande motivation peut être observée ces enseignants, cette situation conduit inévitablement à des problèmes de coordination, principalement en secondaire et augmente la pression sur les épaules des enseignants et la direction de l'école.

À ce titre, la mise en place progressive du secondaire dans l'EEB IV a continué à occuper de nombreuses ressources des membres du Conseil, d'une part, par la participation à des réunions mensuelles avec les directeurs d'école et, plus récemment, aux réunions avec les APEEEs des écoles de Bruxelles ou même les syndicats. D'autre part, la préparation des dispositions relatives aux services de la année scolaire suivante a été chronophage pour les membres du conseil d'administration pour le transport (Ralph Wischermann), la cantine (Carola Streul, Jacopo Lombardi), les activités périscolaires (Josephine Usher) et pour leur coordination (Joëlle Salmon).

Un nouveau système d'inscription en ligne, fortement soutenu par Ralph Wischermann, a été mis en place. Celui-ci a permis un accès plus rapide et complet aux données, et un gain de temps pour le personnel, temps consacré à la scolarisation (s'il vous plaît voir pour plus de détails sous Services). Conformément à la législation belge, le conseil a adopté une politique de protection des données élaborée par Josephine Usher. Plus généralement, Nigel Freaky, en sa qualité de webmaster à améliorer l'utilisation du site comme principal outil de communication de l'APEEE avec tous les parents.

En outre, en ce qui concerne les effectifs, certains membres du Conseil ont passé un temps considérable en discussions avec l'école sur l'établissement du calendrier. En raison de l'augmentation des heures de travail hebdomadaires pour S4, un départ commun de tous les bus dans l'après-midi a été évalué et nous sommes arrivés à la conclusion que cela n'était plus possible. Après un mois de longs débats, il a été convenu d'avoir un deuxième départ des bus les mardis et jeudis pour S3 et S4 élèves pour l'année scolaire 2013/2014. Ces bus ont ensuite été également ouverts pour le transport des élèves participant aux activités périscolaires après l'école (s'il vous plaît voir pour plus d'informations sous la rubrique Services). En outre, les changements de la cantine pour l'année scolaire 2013/2014 ont été planifiés en accord avec l'école pour assurer que les pauses déjeuné soient combinées avec une période libre avant ou après le déjeuner. Ceci comprenait également une offre complète d'activités périscolaires, comme suivi d'une décision de l'Assemblée

Générale en décembre 2012 (s'il vous plaît voir la rubrique Activités parascolaires pour plus de détails).

Le conseil d'administration, afin d'assumer et répartir toutes ces tâches parmi tous les membres du Conseil, a mis en place plusieurs groupes de travail, en plus du panel déjà existant - groupes de travail pédagogiques maternel/primaires et secondaires liés à la Vice-présidente Affaires pédagogiques (pour plus d'informations de leur travail, veuillez consulter les sections respectives ci-dessous). L'un des nouveaux groupes de travail a porté sur la stratégie des ressources humaines de l'APEEE et accompagne le directeur dans des questions spécifiques de gestion du personnel, notamment en matière de rémunération.

Dans le but de mieux organiser ses travaux, le Conseil a tenu une réunion de planification stratégique, le samedi 12 Janvier 2013, qui a fixé les priorités de son travail jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le plan de travail a été évalué un autre samedi à la fin Juin 2013. Après cela Steve O'Byrne a été nommé président APEEE.

Certains des éléments du plan de travail n'ont pas été atteints. Jusqu'à présent, le Conseil n'a pas de règles internes³ qui devraient régir les relations entre le bureau de l'APEEE et les membres bénévoles du conseil d'administration qui ont, néanmoins, le rôle d'employeur. Par ailleurs, il a été décidé de créer un fonds communautaire, mais les règles de son fonctionnement n'ont pas encore été établies. Enfin, le Conseil doit encore trouver un moyen de travailler de manière véritablement collective. Il s'est avéré lors son évaluation que le modèle "Groupes de travail" combiné au plan de travail est difficile à mettre en oeuvre dans la pratique.

Les Comités

Le CA a été assisté par quatre comités :

- Le Comité transport
- Le Comité cantine
- Le Comité périscolaire
- Le Comité pédagogique

Ces comités sont ouverts à tous les parents.

Pour plus d'information sur les services, veuillez consulter les rapports respectifs ci-dessous.

Le personnel de l'APEEE

La gestion des services est assurée au quotidien par du personnel salarié sous la direction de son Directeur, Monsieur Eric Piettre.

Pour l'année objet de ce rapport, nous avons remplacé l'assistant du service transport et recruter deux nouveaux collaborateurs pour le service cantine.

³ Article 11 du statut de l'association

En septembre 2013, un chef de salle a été recruté et un assistant complète l'équipe du périscolaire et l'équipe est actuellement est donc composée de 16 personnes réparties de la manière suivante:

- Eric Piettre, Directeur;
- Manuela Pamio, Secrétaire;
- Maryse Masson, Comptable;
- Linda Martens, Assistante administrative.
- Jérôme Beurier, Gestionnaire périscolaire;
- Arturo Herrera Yague, Assistant périscolaire (temps partiel).
- Anne Robertz, Gestionnaire transport;
- Awf Adnan, Assistant transport;
- Stephan Fumière, Gestionnaire cantine;
- Christophe Goblet, Chef cuisinier;
- Min Jae, Sous-chef de cuisine;
- Aziz Sanhaji, Commis de cuisine;
- Audrey Clepkens, Commis de cuisine
- Naoufel Derouiche, Commis de cuisine;
- Mohamed Saïd El Alkaloussi, Commis de cuisine
- Cyril Jesbac, Chef de salle et transport

Le CA remercie le personnel de l'association pour son engagement et les efforts accomplis pour le bien-être de nos enfants, tout spécialement durant les premiers mois de notre installation à Laeken quand les conditions de travail étaient particulièrement difficiles.

Au personnel employé directement par l'APEEE, s'ajoutent les professeurs du périscolaire, les moniteurs des bus et le personnel de la cantine qui facilitent la vie des enfants à l'école et sur leur chemin vers et de l'école.

Participation des parents

Pendant l'année scolaire 2012/2013, 284 parents (43 pour les maternels, 164 pour le primaire, 77 pour le secondaire) ont été élus comme représentants de classes, qualifiés également de membres effectifs conformément aux statuts en vigueur. Ils ont le droit de vote à l'AG (pourvu qu'ils aient payé leur contribution) et ils formaient le point de contact entre les élèves, les professeurs, l'association des parents et l'école. De plus, un représentant de classe de chaque section linguistique participait aux réunions du Conseil d'éducation (CE) et aussi qu'aux réunions du Conseil consultatif de l'école (CCE).

Le Conseil supérieur (CS) et Interparents

Le Conseil supérieur est la plus haute autorité du système intergouvernemental des Ecoles Européennes, qui est basé sur une Convention de droit international, signée par les différents Etats Membres. Il est composé par des représentants au niveau ministériel des 28 Etats Membres auprès de l'Union européenne et par un représentant de la Commission européenne, un représentant des enseignants et un représentant des parents. Le CS prend toutes les décisions relatives à la gestion du

système parmi lesquelles notamment les décisions relatives à la réforme du secondaire et au cost sharing. Le CS est représenté par son Secrétaire Général, Kari Kivinen. En cette capacité, il préside les réunions des Conseils d'Administration de toutes les écoles européennes et représente ces dernières en public. Pour plus d'information sur le Conseil Supérieur, veuillez consulter le site web suivant: <http://www.eurasc.eu/>

Interparents est une ASBL, dont le siège est établi au Luxembourg, et qui regroupe toutes les associations de parents des 14 Ecoles européennes, y compris EEBIV, via des délégués. Interparents a le droit de vote au CS (1 vote) et envoie des représentants dans les différents groupes de travail du Secrétariat Général des EE. Ana Gorey en est actuellement la Présidente.

Autorité Centrale des Inscriptions (ACI)

Des membres du CA, principalement Monika Paulus, ont participé aux réunions de l'Autorité Centrale des Inscriptions chargée de décider des inscriptions aux Ecoles Européennes et de la préparation des décisions du CS sur la politique d'inscription à Bruxelles. Les associations des parents partagent un vote dans les procédures décisionnelles de l'ACI.

Pour l'année scolaire 2012-2013, à cause de la politique d'inscription et l'ouverture de la S3, la croissance du nombre des élèves de l'école européenne Bruxelles IV a atteint un total de 1.525 élèves en septembre 2012, dont 734 en section FR. 239 sont en maternelle répartis dans 12 classes. Les primaires comptaient 859 élèves et les S1-S3 427 étudiants.

Une fois encore, la discussion a porté sur le respect des aspects géographiques, sur l'équilibre linguistique des sections dans notre école et sur le fait de ne pas utiliser notre école comme « la solution » au problème de surpeuplement des trois autres écoles de Bruxelles.

Les diverses solutions proposées par les politiques d'inscription successives n'ont pas porté fruits. Les trois premières écoles de Bruxelles sont toujours surpeuplées et Bruxelles IV a atteint ses limites pour les maternelles et primaires, la section FR est toujours majoritaire dans notre école, mettant en évidence des problèmes liés à l'apprentissage de la seconde langue, dans les classes de P5, S1 et S2.

Il est maintenant évident au vu des données⁴ disponibles au 24 septembre 2013 que les objectifs ci-dessus ne sont pas atteints: la population scolaire compte 1918 élèves dont 929 en section FR. 257 sont en maternelle répartis dans 12 classes. Les primaires comptent 963 élèves et les S1-S4 698 étudiants.

Groupe de Suivi

Le Conseil Supérieur a mis en place un groupe de travail au sein du Secrétariat général des Ecoles européennes pour traiter les questions concernant l'infrastructure

⁴ Review of 2013-2014 Enrolment policy – ACI document de travail

à Bruxelles après l'ouverture retardée du site de Laeken qui a enduit un surpeuplement sérieux dans les écoles existantes. Ce groupe de travail est proche de l'ACI puisqu'il se base sur les données et statistiques de l'ACI. Y participent également des représentants francophone et néerlandophone du gouvernement belge ainsi qu'un représentant de la Régie des Bâtiments.

En 2012-2013, le CA a continué à participer aux réunions de ce groupe avec pour objectif d'éviter la même situation lors de la création de la 5^{ème} école à Bruxelles. Ce but semble cependant impossible à atteindre puisqu'il n'y a toujours pas de site proposé par les autorités belges pour la 5^{ème} école et dans trois ans, Bruxelles IV sera également pleine. Pour le moment, même la possibilité de garder Berkendael comme site pour une école européenne à Bruxelles est mis en question.

Comité pédagogique, Conseils d'éducation (CdE) et Conseil consultatif de l'école (CCE)

Le Conseil d'Administration de l'association a établi deux groupes de travail pédagogique un pour le maternel/primaire (dirigé par Martina Sindelar jusqu'en octobre 2013) et l'autre pour le secondaire (dirigé par Nigel Freake). Les membres de ces groupes de travail, qui sont des parents intéressés par les sujets pédagogiques, participent à la préparation des réunions des deux Conseils d'éducation M/P et S. Les Conseils d'éducation sont composés de représentants des parents – un par section linguistique, de représentants des professeurs et des dirigeants de l'école (Directeur et directeurs adjoints). Des documents informels relatifs aux réunions du Conseil d'éducation sont régulièrement envoyés aux parents par l'intermédiaire des représentants de classe alors que l'école rédige les minutes officielles de ces réunions.

Afin d'avoir une approche plus efficace et constructive relative aux questions pédagogiques ou aux thèmes importants pour l'école, des groupes de travail ad hoc peuvent être créés au sein du Conseil d'éducation, dans lesquels les parents peuvent participer activement, par exemple la santé ou la sécurité aux abords de l'école.

Cantine et repas tartines.

La finalisation de la cuisine et des salles de restaurant a été retardée, sans préavis. Le nouveau site présentait quelques défis quant à l'organisation du travail : les lieux de stockage, la préparation des repas et le service sont répartis sur des étages différents ce qui rend le service totalement dépendant du fonctionnement des ascenseurs. Le lave-vaisselle dépend du fonctionnement de l'adoucisseur d'eau qui lui a connu quelques problèmes au démarrage. Après les quelques jours pendant lesquels des sandwiches ont dû être servis, la nouvelle cuisine fonctionnait, les nouveaux équipements permettent l'élaboration de menus plus variés et les salles du restaurant sont mieux isolées ce qui diminue considérablement les nuisances sonores. Tout cela contribue à un haut niveau de satisfaction des enfants et des professeurs.

Durant 2012-2013, 1165 étudiants étaient inscrits au service cantine.

En mai 2013, la soirée d'information annuelle a été organisée à l'école, pour tous les parents. Pour la première fois, un film d'une dizaine de minutes, produit par Stephan Fumière, a été présenté. Il donnait une claire indication sur la préparation des repas, depuis la livraison des aliments frais, la préparation et la cuisson par notre équipe, le service en salle, jusqu'au lavage de la vaisselle. Le film donnait également des informations détaillées sur les étapes nécessaires pour ce travail, application des normes HACCP (règles d'hygiène), origine des aliments (augmentation du bio, "vita", source de traçabilité des ingrédients), sur les menus établis avec la diététicienne et beaucoup d'autres informations garantissant le très haut niveau de qualité.

En ce qui concerne les tartinistes, l'APEEE a veillé à ce que les enfants aient une salle à disposition, comme cela est convenu dans la convention signée entre l'école et l'APEEE. Nous sommes allés vérifier sur place pendant quelques jours le fonctionnement dans la salle pendant la pause de midi. Les problèmes soulevés pendant l'année scolaire 2012-2013 refont surface cette année, l'école semblant déjà avoir des problèmes de disponibilité de locaux et de budget pour le nettoyage liés à ce service.

Transport

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, l'ensemble du réseau a dû être redessiné. 62 lignes (28 le matin et 34 l'après-midi + les vendredis de courte durée pour la prise en charge des enfants après l'école) couvraient le transport de 1.306 enfants inscrits à ce service. Cette augmentation des effectifs nous a permis de regrouper les enfants et nous avons pu dédoubler certaines lignes réduisant ainsi le temps que les enfants passent dans les bus.

En outre, l'équipe de transport a été l'initiatrice de la mise en œuvre du nouveau système d'inscription (couvrant tous les services) en configurant et en testant le système qui a été acquis à partir de celui utilisé à EE d'Uccle.

Organisation du service

Le transport des élèves des écoles européennes est organisé par l'Association de Parents (APEEE). Au moins un membre du Conseil d'Administration est responsable du transport et soutenu par un Comité Transport.

L'APEEE loue les services de transport pour les élèves de l'EEB IV à différentes sociétés belges spécialisées dans le transport des personnes. Cette coopération est basée sur des contrats de service qui impliquent l'obligation de déterminer le nombre de lignes de bus et les arrêts correspondants dès la fin de l'année scolaire précédente. Une fois l'année engagée, il y a peu de possibilités de changer ou de modifier les arrêts. Ces sociétés fournissent des bus de différentes capacités et à des prix différents. Si possible, la capacité de chaque ligne est adaptée au nombre d'élèves à transporter. Les sociétés emploient directement les chauffeurs et sont responsables des trajets.

L'APEEE utilise les services de travailleurs ALE (Les Agences locales pour l'emploi qui organisent la mise au travail de chômeurs de longue durée) en tant

qu'accompagnateurs et pour l'organisation et la sécurité sur le parking de l'école. Cette dernière a dû être retravaillée et aménagée à plusieurs reprises durant l'année scolaire, notamment en raison des contraintes liées au trafic et au comportement des parents conducteurs et voisins.

Financement du service

Comme tous les autres services de l'APEEE, le transport des élèves doit s'autofinancer. Ce sont donc les parents qui paient pour le transport de leurs enfants. Les parents des enfants du primaire et du secondaire qui travaillent dans une institution européenne, investissent leur allocation scolaire pour couvrir les frais de transport. Dans ce cas, la facture est directement envoyée à l'institution.

Gestion du service

Le Conseil d'administration (CA)

Le CA, étant l'organe décisionnel entre les AG, prend toute décision en ce qui concerne le projet du budget du service transport, l'embauche du personnel, les règles pour l'utilisation du transport et reçoit en dernière instance les plaintes.

Le Comité des Transports (CT)

En octobre 2011 un CT a été créé sous la responsabilité de Ralph Wischermann, responsable du transport depuis février 2012. Ce CT, composé de 14 membres, s'est focalisé sur le planning du déménagement vers Laeken. Des réunions régulières ont été organisées pour déterminer une stratégie, des outils et procédures pour établir un nouveau réseau de lignes et d'arrêts de bus. En octobre 2011, une enquête avait été lancée qui a servi au développement d'un réseau préliminaire d'arrêts de bus disponibles pour la période d'inscriptions en mai 2012. Durant l'été, avec la mise à disposition de données supplémentaires lors de la phase d'inscription en mai 2012, un nouveau réseau d'arrêts et de lignes a été développé pour l'année scolaire 2012-2013.

Le Bureau des Transports (BT)

Le Bureau des Transports (BT) était composé d'un gestionnaire des transports d'un assistant.

Le BT est en charge:

- De la communication avec les parents concernant la gestion du quotidien;
- Des contacts et de la communication avec les fournisseurs de transport;
- De la communication avec et de la formation des ALE;
- De la participation à l'établissement du budget transport;
- De la participation à l'établissement des lignes et des arrêts annuel et de leur gestion journalier;
- De la première instance de plaintes;
- De l'assistance à la distribution des factures aux institutions et aux parents qui est effectué par le service comptable de l'APEEE;
- De la gestion du BT

Périscolaire

Il y a eu 521 inscriptions aux activités périscolaires durant l'année scolaire 2012-2013.

S'agissant de notre première année à Laeken, le programme des activités a dû être adapté à notre nouvel environnement, des nouveaux contacts ont dû être pris, notamment liés à la situation géographique de l'école : contact avec une piscine des environs, avec un manège, disponibilités des moniteurs à se rendre à Laeken plutôt qu'à Forest. Tout ce changement n'a pas découragé notre équipe et les activités se sont bien déroulées durant l'année.

Répondant à une décision de l'AG, l'équipe du périscolaire à chercher à augmenter les activités musicales offertes en organisant une enquête portant sur l'intérêt d'offrir des leçons de musique en groupe et privées. Plus de 400 réponses nous sont parvenues. Les résultats ont été pris en compte dans le programme 2013-2014. L'équipe a également supporté le cours d'escrime en organisant une compétition interclub en juin, à laquelle deux équipes de notre école ont pris part. Des activités ont été proposées durant le Somerfest : exposition des réalisations artistiques et démonstration des activités sportives et musicales.

Comme tous les ans, l'organisation des cours dépendaient de la disponibilité des salles fournies par l'école. Une convention a été signée avec l'école, qui devrait améliorer cette disponibilité et faciliter l'organisation du programme pour 2013-2014.

Rapport sur l'informatique

La tâche la plus importante cette année a été la mise en place du système d'inscription en ligne sur notre site web. Pour les volontaires et employés impliqués dans cette activité, ce fut à la fois un investissement important en temps, mais aussi une source d'inquiétude parce qu'il fallait avoir un plan de secours au cas où. Bien que pas parfait, et que nous avons identifié des points d'améliorations, l'inscription via le web a représenté une grande amélioration pour l'association. Un grand remerciement à tous ceux qui ont rendu ça possible, et surtout à Ralph et Eric.

L'expansion du site web de notre association a aussi été visible pour nos membres. De simples choses comme le calendrier ou les objets perdus furent réalisées grâce à la participation de nombreuses personnes. Merci à Nigel notre webmaster ainsi qu'à Eric, Karel et Sergio pour leur aide à transformer notre site web en une source d'informations récentes.

Nous avons envisagé la possibilité d'utiliser un système d'accès avec carte pour la cantine. Le système proposé (lecture de code barre) est trop facile à berner. Nous regardons en ce moment une proposition avec carte à puce qui permettrait un contrôle d'accès pour la cantine, mais aussi pour le transport en bus et d'autres services.

Nous avons d'autres idées qui n'ont malheureusement pas pu être implémentées. Un forum sur le site web, l'utilisation d'une base documentaire dans le cloud, pour ces projets nous avons eu soit un manque d'intérêt, soit des précautions extrêmes. Certaines de ces activités, concernant notamment la communication et l'échange

d'information, sont cruciales pour l'avenir de l'APEEE et c'est avec regret que nous constatons que nous ne sommes pas plus avancés aujourd'hui qu'au début de l'année. L'outil informatique n'est utile qu'à concurrence de l'envie des utilisateurs.

Nous avons eu quelques problèmes avec notre fournisseur de service. Nous avons essayé de remplacer toutes les adresses emails afin d'utiliser uniquement des adresses bru4.eu, mais nous avons eu à faire face dans certains cas à des limitations dues à notre fournisseur de service. C'est un domaine qui a besoin d'être amélioré dans l'avenir. Merci à Steve et Pascal pour leur investissement afin de maintenir le système informatique des bureaux de l'APEEE en fonctionnement.

Partie (b) Présentation des comptes 2012-2013 – Compte tenu du vocabulaire technique, la version FR fait foi.

Rapport du commissaire sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 août 2013 : voir annexe 1 (Rapport Ernst & Young)

Pour la présentation des comptes 2012-2013 (et justification des coûts du service cantine) : voir annexe 2

De nombreux problèmes et inconnues existaient lors du lancement de la première année scolaire sur le nouveau site de Laeken. Il s'agissait par exemple :

- du déménagement tardif des bureaux de l'APEEE auquel se sont ajoutés des problèmes techniques liés aux nouveaux locaux ;
- de la refonte de toutes les lignes de bus pour le transport auquel s'ajoutaient des contraintes liées au site de Laeken (circulation, porte principale trop étroite, etc.) ;
- de l'indisponibilité temporaire de la cantine pour des raisons techniques. De l'adaptation de l'organisation au site (capacité maximale limitée, plusieurs étages, etc..) ;
- de revoir les conditions de travail du staff de l'APEEE (HR program) suite aux problèmes rencontrés dans le passé (maladie longue durée suite à un burnout, turnover important) et la nécessité d'avoir une stabilité de notre personnel ;
- de l'organisation des activités du périscolaire.

Tous ces éléments avaient été, dans la mesure du possible, pris en compte pour l'établissement du budget 2012/2013.

Le résultat de cette première année sur le site s'est avéré positif d'un point de vue financier puisque un boni a pu être dégagé pour chaque service. A savoir : 160 K pour la cantine ; 123 K pour le transport; 30 k pour le périscolaire.

Les éléments principaux qui ont eu un impact positif sur le résultat sont :

- les décisions prises concernant le HR n'ont pas été implémentées, suite aux mesures prises par l'Etat belge. Elles le sont sur le budget 2013/2014. Les formations prévues pour notre personnel ont été moindre ;
- le coût inférieur du projet IT (point.be) ;

- le coût moindre du personnel extérieur pour la cantine suite à la révision des méthodes de travail avec notre sous-traitant et le non recours à du personnel intérimaire ;
- le budget prévu pour les entretiens/réparations de la cantine n'a pas été utilisé ;
- La bonne gestion du service transport qui a limité l'impact financier des réorganisations/adaptations des lignes de bus ;
- La bonne tenue des activités périscolaires malgré les problèmes rencontrés.

Tenant compte du passé de notre APEEE, à savoir notamment les emprunts contractés auprès des autres APEEE pour la création de l'APEEE BXL IV et la perte cumulée résultante de déficit annuel récurrent des premières années ;

Tenant compte également de cette année (voir budget 2013/2014) et de l'évolution future de notre école (2014/2015), comme par exemple la multiplication des deuxièmes départs pour le transport, le passage au troisième service pour la cantine, ainsi que la création d'une cafétéria et d'une éventuelle délocalisation partielle de celle-ci (maternelle).

VOTE

L'Assemblée générale

DECIDE de donner la décharge au CA pour les comptes 2012-2013.

DECIDE d'affecter le résultat 2013 à l'apurement total des dettes de l'association auprès des autres APEEE (accélération des provisions) ET la mise en réserve du solde après provision pour remboursement des emprunts.

DECIDE de rembourser l'APEEE Bxl III (Ixelles) de manière anticipée.

Exposé des motifs

Les auditeurs ont fourni une attestation sans réserve des comptes annuels.

L'association des parents de l'EE3 souhaite obtenir le plus rapidement possible le remboursement des montants prêtés.

Partie II: Discussion avec les invités

L'APEEE est informée d'un certain nombre de points soulevés par les parents qui concernent l'APEEEE et l'école et/ou principalement l'école. Cette seconde partie de la réunion est une occasion de poser vos questions aux directeurs de l'école et autres représentants des autorités.

L'APEEE a reçu des résolutions qui soulèvent des questions concernant "l'accès sécurisé pour les piétons à l'école", "les tartinistes" et "l'horaire". Ces points seront discutés en premier. Il y aura une session de Questions-Réponses de 10 minutes par sujet.

Nous aurons le plaisir cette année d'accueillir Mikeal Stenger, Président du Groupe Fondateur de notre association, et membre de Alumni Europae. Mr Stenger nous présentera l'association des anciens des EE (étudiants, parents, enseignants) et le bénéfice que nos enfants et nous pourrions tirer d'y être membre: orientation et conseils pour leurs études supérieures, accès aux universités, etc....

Pour plus d'informations : <http://alumnieuropae.org>

Partie III

Documents pour le point 5 (voir annexe 3) - Compte tenu du vocabulaire technique, la version FR fait foi.

Pour la présentation des budgets 2013-2014, veuillez-vous référer à l'annexe 3.

Le budget sera expliqué pendant la réunion mais deux grands principes doivent être rappelés :

- L'intérêt général prime & principe de balance à l'équilibre
- Chaque service a son propre budget et ne finance pas les deux autres services.

Les éléments à prendre en considération pour la lecture de la proposition du budget 2013/2014 sont:

- accroissement de l'activité de tous les services ;
- augmentation des frais de personnel de l'APEEE suite au développement des services et l'implémentation du HR program ;
- développement du système d'inscriptions électroniques et investissement prévu pour la cantine ;
- mise en place des deuxièmes départs pour le transport ;
- développement des activités périscolaires ;
- expérience de la première année prise en compte.

Les chiffres clefs de la proposition du budget 2013/2014 :

- le total des revenus et de coûts s'établissent respectivement à 4.037 K et 3.993 K ;
- L'augmentation des revenus et des coûts s'élèvent respectivement à + 21.4 % et +22.1 % par rapport au budget 2012/2013 ;
- Le résultat prévu s'élève à 44 k contre 55 k l'année précédente ;

Le budget sera expliqué plus en détail durant la réunion.

VOTE

L'Assemblée générale

DECIDE d'adopter le projet du budget comme présenté par le CA pour l'année scolaire 2013-2014.

Exposé des motifs

Le projet comprend les budgets tels que préparés par les services et pour l'administration et comprennent toutes les recettes et les dépenses qui peuvent raisonnablement être attendues pendant cette année budgétaire 2013-2014.

Documents pour le point 6

Veillez, svp, vous référer à la note explicative sur les postes inclus dans les coûts du service cantine.

Point 7 : Présentation des gros dossiers en cours

ASSURER UN AVENIR DURABLE POUR NOTRE ECOLE EUROPEENNE

POINT DE DÉPART

2013 a vu célébrer les 60 ans de création par le personnel des Communautés européennes du système des écoles européennes. Le modèle éducatif est apparemment florissant à en juger par son expansion accélérée dans de nombreux États membres via des écoles associées. Dans le même temps, **le système est confronté à de graves menaces car il tente de répondre aux divers besoins de ce réseau hétérogène**. Tout cela à un moment où notre école est encore en pleine croissance et a besoin de professeurs et d'une structure de gestion solide. Notre population scolaire en Septembre 2013 a augmenté d'un plus grand nombre d'étudiants que pour l'ensemble de la population des écoles européennes les plus petites.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ANNÉE PASSÉE

Pour nous aider à mieux répondre aux défis importants auxquels fait face notre école, nous avons décidé de:

- Développer le dialogue avec la **direction de l'école** afin de mieux comprendre l'impact de ces changements sur la scolarisation de nos enfants;
- Accroître notre engagement avec les associations de parents des **autres écoles européennes**;
- Ainsi, améliorer notre influence auprès du **Conseil Supérieur et des autres décideurs**.

PRINCIPAUX ENJEUX

- Le **financement durable** de l'éducation de nos enfants (déficit de financement des écoles et partage des coûts);
- **Maintien de la qualité** de l'éducation de nos enfants et reconnaissance du Baccalauréat (suite à la réforme du programme des études secondaires et au nouveau système de notation proposé ...).

"INTERPARENTS"

En Février, s'est tenue à Laeken la réunion «Interparents» (l'Association des associations de parents de l'Ecole Européenne), réunion de deux jours préparatoire au Comité pédagogique mixte.

Durant des mois de dialogue (y compris les quatre autres réunions d'Interparents) nous avons mis en exergue le profil de EEBIV, mis en avant les perspectives de

Laeken et contribué à la réponse d'Interparents aux points importants en cours de traitement par les divers comités du Conseil Supérieur des Écoles européennes.

«SOUTENIR NOS ECOLES»

Avec les collègues des APEEEs de nos trois écoles sœurs à Bruxelles (EEBs), nous avons formé un groupe de travail pour examiner les défis du point de vue de Bruxelles et coordonner la communication (via des sites web et des réunions d'information ouvertes) et les activités de lobbying (des États membres, Commission, etc.).

RÉSULTATS

- À la fin de 2013, un **plan de partage des coûts** a été convenu par les États membres ... en principe. (Cependant sa mise en œuvre n'a pas encore été décidée.) Ceci est salué comme une condition nécessaire et une «première étape» encourageante. Néanmoins, le plan ne fournit pas de solution pour 2014-2015 et un déficit important de financement qui ne sera pas résolu avant les 5 prochaines années est en train de se creuser. Il semble susceptible d'affecter notre école, en particulier, pour les années à venir.

- Les efforts de lobbying et les commentaires d'Interparents ont été perçus comme influents pour obtenir d'importantes concessions sur les propositions pour la réforme du cycle d'études secondaires. Les **changements pour les S4-S7 vont maintenant faire l'objet d'une évaluation d'impact**. Bien que certaines des propositions pour les **S1-S3** exacerbent les problèmes de financement et de partage des coûts du système, ces propositions ont été considérées comme un paquet unique au sein du Conseil Supérieur et ont été **adoptées à la majorité des voix**.

NOS DÉFIS À VENIR

- Mettre en place les conditions **d'évaluation de l'impact de la réforme de S4-S7** afin de s'assurer qu'elle soit suffisamment complète et assure la compatibilité et la reconnaissance dans les États membres et que le groupe de pilotage inclue tous les principaux groupes d'intervenants.

- Identifier les moyens de **régler le déficit de financement** et en même temps minimiser son impact et l'élaborer des stratégies compensatoires.

PROCHAINES ÉTAPES

- Élargir et concentrer notre implication dans «Interparents» et «soutenir nos écoles»;

- Continuer notre relation de travail avec l'équipe directoriale de notre école pour trouver des solutions spécifiques pour EEBIV;

- Mettre en place un réseau de représentants de parents dans chaque section linguistique pour faciliter les efforts de lobbying et de la communication interne sur ces questions;

- Développer une équipe de parents EEBIV pour travailler sur des sous-questions spécifiques.

Documents pour le point 8 : Points soumis par les parents

Le CA a reçu 5 points/résolutions à discuter pendant la réunion. Certains de ces points sont disponibles dans leur langue et présentation originales uniquement.

- Proposition de considerer le bus utilise par les enfants des parents divorces comme une ligne and non comme ligne supplementaire. (Annex 4.1)
- Accès sécurisé pour les piétons à l'école. (Annex 4.2)
- Proposition pour l'établissement d'un groupe du travail Hygiene et Securite transparent et representative. (Annex 4.3)
- Proposition d'etablir un systeme de representants de section pour chaque section linguistique. (Annex 4.4)
- Proposition de non approbation du budget 2013-2014 pour la gestion de la cantine;
Questions sur : Prix du repas trop cher par rapport aux exemples donnees dans le document en annexe et par rapport aux autres ecoles europeennes ; Qualite et quantite insuffisantes au vu des plaintes de beaucoup de parents ; Vu le nombre d'enfants qui ne souhaitent plus manger a la cantine ou parce que le prix est trop cher pour les parents, un local plus grand et adapte pour les tartinistes ; 15 min supplementaires pour le repas de midi, certains de nos enfants n'ont pas le temps de manger ou de manger calmement. (Annex 4.5)

Résolution et **VOTE**
